

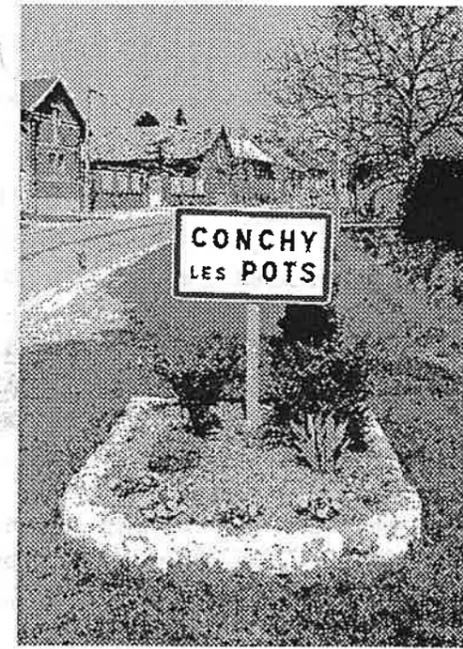
INFOS PRATIQUES

PERMANENCES DE LA MAIRIE	Mardi de 14h à 18 h	03.44.85.01.24
	Jeudi de 14h à 18h	Fax 03.44.85.29.84
	Samedi de 10h à 12h	
GENDARMERIE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.50
MEDECINS		
LESTIENNE	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.11
GATEAU	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.11
TRIPLET	ROLLOT	03.22.78.28.54
DELEHAYE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.65.20
DE BODMAN	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.51.02
PHARMACIENS		
RIDOUX	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.82
BALCONE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.61.55
CENTRE DE SECOURS DE POMPIERS (cas graves)		18
CENTRE DE 1ERE INTERVENTION	CONCHY LES POTS	
FOYART Joël	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.04
TASSART Joël	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.27
SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES	CENTRE SOCIAL DE RESSONS SUR MATZ	03.44.42.55.79
TAXI CAUDRELIER	CONCHY LES POTS	03.44.85.08.04
AMBULANCES RESSONTOISES	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.52.21
AMBULANCES TROUILLET	MONTDIDIER	03.22.37.07.56
CENTRE ANTI-POISON		01.42.05.63.29
HOPITAL GENERAL	COMPIEGNE	03.44.20.99.20
POLYCLINIQUE SAINT COME	COMPIEGNE	03.44.92.43.43
CENTRE HOSPITALIER	MONTDIDIER	03.22.78.70.00
ECOLE M. FLAMAND/Mme MARCQ	CONCHY LES POTS	03.44.85.08.69
COLLEGE DE LA VALLEE DU MATZ	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.63
SPA	COMPIEGNE	03.44.20.21.20
SICAE (Electricité)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.75.00
SAUR (Eau)	CREPY	03.44.59.12.73
Direction Départementale de l'Equipement	LASSIGNY	03.44.43.80.00
PERCEPTION	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.59
CENTRE SOCIAL RURAL (portage repas)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.55.79
POSTE	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.28
SNCF (renseignements)		08.36.35.35.35
PRESBYTERE (Abbé BIJL)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.81
AIDE MENAGERE (Mme BOUILLON)	COMPIEGNE	03.44.40.25.83

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : TOUS LES MERCREDIS
RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : LE 4EME MERCREDI DU MOIS

BIBLIOTHEQUE : OUVERTURE LES MERCREDIS DE 14H A 16H
ET LE SAMEDI DE 15H A 17H

n ° 29



Juin 2000

LA CONCHUYLIEN

Bulletin Municipal Officiel

Sommaire

Le Mot du Maire	Page 1
Budget primitif	Pages 2 et 3
Avis	Page 3
Fleurissons l'an 2000.....	Page 4
Commémoration	Page 4
Club Sportif	Page 5
Opération brioches	Page 5
Programme des animations.	Page 6
Calendrier des messes	Page 7
Etat civil	Page 7
Infos pratiques	Page 8
Page communication	Page 9

Le Mot du Maire

Nous voici en l'an 2000, date mythique pour certains, événement mondial pour d'autres, ce nouveau millénaire revêt de toute façon un aspect particulier.

Quelle date faut-il retenir ? L'an 2000 est-il le début d'un siècle nouveau ou d'un millénaire nouveau, ou la dernière année d'un siècle ou d'un millénaire qui s'achèvent

La nouveauté ne serait-elle pas en fait 2001.

Je laisserai ces quelques points à votre réflexion personnelle.

2000, sans rien connaître de cette année, nous savons déjà qu'elle sera historique, la musique des chiffres ronds, l'évocation magique d'un millénaire qui débute, la fin d'un siècle bien difficile pour notre monde ; 2000 c'est tout cela à la fois.

Cette date symbolique mérite d'être célébrée.

L'esprit sera donc à la fête, à l'histoire, au souvenir et, bien sûr, à l'espoir que la naissance d'un millénaire engendre.

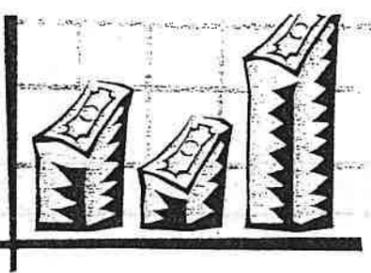
Pour ce qui concerne l'histoire et le souvenir, quelques membres du Comité des Fêtes vont essayer de retracer pour vous, dans une exposition spéciale, des événements vécus par les habitants de notre Commune de 1900 à fin 1999.

Afin de les aider dans la réalisation de ce projet, de nombreuses personnes, que je tiens à remercier pour leur concours, ont prêté des cartes postales d'autrefois, des photos anciennes ou récentes.

J'en profite pour adresser mes remerciements à tous les bénévoles du Comité des Fêtes, ainsi qu'à tous ceux qui apportent ou apporteront leur contribution pour que les festivités prévues pour l'an 2000 soient une réussite.

Serge HENNON

Réservez vos places
pour le Feu de la Saint Jean



BUDGET 2000

Le compte administratif 1999 et le budget primitif 2000 de la Commune ont été approuvés à l'unanimité des Conseillers présents lors de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2000.

VOS IMPOTS LOCAUX

En l'an 2000, les taux des quatre taxes communales n'augmenteront pas. Nous avons maintenu ces taux constants depuis 1996.

→ TAXE D'HABITATION	7,16 %
→ FONCIER NON BATI	36,66 %
→ FONCIER BATI	13,80 %
→ TAXE PROFESSIONNELLE	6,64 %

Pour information, le prélèvement de la Communauté de Communes "LE PAYS DES SOURCES" augmentera de 16 % en l'an 2000.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement de notre commune est d'un montant de 2.011.208 Francs.

Section de fonctionnement :

↳ Recettes :	
-> Produits services des domaines :	22.000 F
-> Impôts et taxes	543.300 F
-> Dotations et subventions	649.338 F
-> Autres produits de gestion courante :	60.680 F
-> Excédents reportés :	735.890 F

TOTAL : 2.011.208 F

↳ Dépenses :	
-> Charges à caractère général :	482.250 F
-> Charges de personnel (salaires – charges) :	497.500 F
-> Autres charges de gestion courante (SIVOM – SIRP) :	407.670 F
-> Charges financières :	35.000 F
-> Dépenses imprévues :	100.000 F
-> Virement à la section investissements :	488.788 F

.../...

CALENDRIER DES MESSES

- Le 10 Juin 2000 à MONCHY à 18 heures 30
- Le 11 Juin 2000 à RESSONS SUR MATZ à 9 heures 30
- Le 12 Juin 2000 à BIERMONT à 10 heures
- Le 17 Juin 2000 à MAREUIL LA MOTTE à 18 heures 30
- Le 18 Juin 2000 à BOULOGNE LA GRASSE à 9 heures 30
- Le 18 Juin 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 24 Juin 2000 à BELLOY à 18 heures 30
- Le 24 Juin 2000 à ORVILLERS SOREL à 18 heures 30
- Le 1^{er} Juillet 2000 à MONCHY à 18 heures 30
- Le 02 Juillet 2000 à MARGNY SUR MATZ à 9 heures 30
- Le 02 Juillet 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 08 Juillet 2000 à VILLERS SUR COUDUN à 9 heures 30
- Le 09 Juillet 2000 à ORVILLERS SOREL à 18 heures 30
- Le 09 Juillet 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 15 Juillet 2000 à CUVILLY à 18 heures 30
- Le 16 Juillet 2000 à COUDUN à 9 heures 30
- Le 16 Juillet 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 22 Juillet 2000 à ANTEUIL PORTES à 18 heures 30
- Le 23 Juillet 2000 à CONCHY LES POTS à 9 heures 30
- Le 23 Juillet 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 29 Juillet 2000 à BELLOY à 18 heures 30
- Le 30 Juillet 2000 à BAUGY à 18 heures 30
- Le 30 Juillet 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 05 Août 2000 à BIERMONT à 18 heures 30
- Le 06 Août 2000 à BAUGY à 18 heures 30
- Le 06 Août 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 12 Août 2000 à MARQUEGLISE à 18 heures 30
- Le 13 Août 2000 à BOULOGNE LA GRASSE à 9 heures 30
- Le 13 Août 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 19 Août 2000 à MOREUIL à 18 heures 30
- Le 20 Août 2000 à VILLERS SUR COUDUN à 9 heures 30
- Le 20 Août 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures
- Le 26 Août 2000 à ORVILLERS-SOREL à 18 heures 30
- Le 27 Août 2000 à COUDUN à 9 heures 30
- Le 27 Août 2000 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures

ETAT CIVIL

♪ NAISSANCES ♪

- Jimmy, Cédric, Michaël PLATTEAU, né le 08 Novembre 1999,
- Sylvain, Jean, Gérard MAROUZÉ, né le 23 Novembre 1999,
- Alexis, Marcel, Pierre VANDERSTEENE, né le 04 Janvier 2000,
- Jordan, Alvaro HABERT, né le 16 Avril 2000,
- Lucie, Dolorès, Delphine PICOT, née le 19 Avril 2000,
- Baptiste, Pascal, Alain FRANCOIS, né le 31 Mai 2000.

♪ DECES ♪

- Monsieur Daniel LORIN, décédé le 02 Décembre 1999,
- Madame Michèle, Rolande, Lydie CLEUET, décédée le 15 Février 2000.

SIL'ON SORTAIT ?

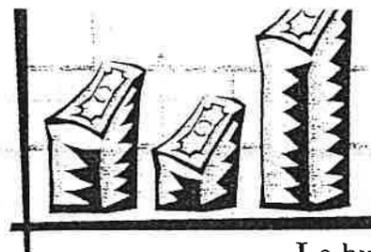
- * **JUIN 2000**
 - > **Samedi 24 Juin 2000**
Repas champêtre et Feu de la Saint Jean sur la Place Communale
Accueil à partir de 19 heures
Bal gratuit avec la Sono **BLANCHARD**
- * **JUILLET 2000**
 - > **Jeudi 13 Juillet 2000**
 - Retraite aux Flambeaux à partir de 22 heures - Départ : 1, rue de Flandre
 - Bal gratuit animé par la Sono **BLANCHARD** à la Salle Polyvalente à partir de 22 heures
 - Feu d'artifice vers 23 heures
 - > **Vendredi 14 Juillet 2000**
 - Cérémonie aux Monuments aux Morts à 14 heures 30
 - Distribution des prix aux lauréats du concours "Collages sur tableaux" suivie d'un vin d'honneur
 - Jeux des enfants sur la Place Communale
 - Exposition photos : **UN SIECLE DU VILLAGE** – ouverte les 14/15/16 juillet de 14 heures à 18 heures
 - > **Samedi 29 Juillet 2000**
 - Attractions foraines
 - Bal gratuit animé par la Sono **BLANCHARD** à la Salle Polyvalente à partir de 22 heures
 - > **Dimanche 30 Juillet 2000**
 - Brocante
 - Attractions foraines
 - Expo Vente artisanale
 - Bal gratuit
 - > **Lundi 31 Juillet 2000**
 - Attractions foraines
 - Tours de manège gratuits pour les jeunes dans l'après-midi

* **SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2000** : Journée multi sports (Concours de boules – Tir - Fléchettes) avec restauration champêtre

* **SAMEDI 28 OCTOBRE 2000**
Soirée privée dansante avec repas – Thème : **HALLOWEEN**

* **SAMEDI 25 NOVEMBRE 2000** : Concours de belote

* **DIMANCHE 31 DECEMBRE** : Saint Sylvestre



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement est d'un montant de 745.067 Francs.

↳ Recettes :

⇒ Virement de section à section :	488.788 F
⇒ FCTVA	13.421 F
⇒ Subvention	122.292 F
⇒ Affectation du résultat :	120.566 F
	735.890 F

↳ Dépenses principales:

⇒ Travaux de voirie trottoirs (subvention à déduire 42 %) :	360.000 F
⇒ Abri bus :	24.600 F

Suite à l'obtention d'une subvention de 42 %, nous aménagerons les trottoirs de la place du Marché à la Mairie, avec un dégagement pour le stationnement du car scolaire et l'installation d'un abri bus, afin d'améliorer le confort et la sécurité de l'entrée et de la sortie de l'école.

⇒ Peinture Mairie (portes – volets – fenêtres) :	13.829 F
⇒ Toiture de l'église :	44.188 F
⇒ Chaises salle des Fêtes :	8.000 F
⇒ Bureau secrétaire :	3.500 F
⇒ Remboursement emprunts :	68.284 F
⇒ Panneaux indicateurs (incendie) :	11.169 F
⇒ Bancs publics :	6.930 F
⇒ Dépenses imprévues :	25.000 F

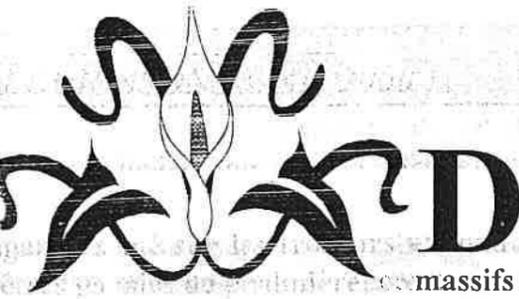
Philippe RIDOUX



AVIS

Lors de la réception organisée le 15 janvier dernier, il a été remis, à chaque famille présente, un cadeau offert par le Conseil Municipal.

Toutes les personnes qui, pour des raisons personnelles, n'ont pu assister à cette réunion, peuvent retirer le leur au secrétariat de Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels.



FLEURISSONS L'AN 2000 !

Depuis quelques années, un réel effort est réalisé par les habitants de la commune pour agrémenter la devanture de leurs maisons : gazon semé sur les trottoirs et tondu régulièrement, massifs fleuris, fenêtres garnies de jardinière, etc. ...

En ce nouveau millénaire, afin de donner une nouvelle impulsion à la décoration florale, la Municipalité et la Commission de l'Environnement organisent, pour la troisième année, un concours de maisons fleuries, ouvert à tous et sans inscription.

Un jury passera fin juin, début juillet, afin de choisir les meilleures réalisations.

De son côté, la commune va intensifier l'embellissement de nos rues par la création de nouveaux massifs et la pose de jardinières aux abords des bâtiments municipaux.

Et puis, notre village a un nom prédestiné pour le fleurissement : avec Conchy, nous avons les Pots !

Alors fleurissons les pots pour le plus grand plaisir des yeux.

Gérard MAROUZÉ



COMMEMORATION



Le Dimanche 18 juin 2000, à 11 heures 30, a eu lieu à la Stèle située face au restaurant LE RELAIS, une cérémonie organisée par L'ASSOCIATION "LE SOUVENIR FRANÇAIS", à la mémoire des zouaves morts pour la France en 1918.

Elle a été suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Serge HENNON

.../...

CLUB SPORTIF



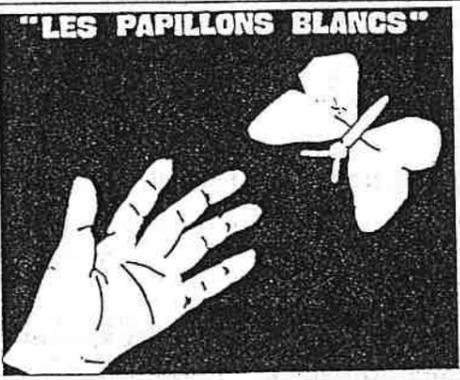
La section TENNIS du Club Sportif de CONCHY reprend ses activités avec l'arrivée de la belle saison !

Les amateurs sont invités à s'inscrire auprès de Monsieur Jean GRELIN, 142, rue de Flandre.

La cotisation pour l'année 2000 est de 60 F (comme les années précédentes).

Soyez nombreux à venir nous rejoindre.

Catherine CHAUMETTE
Jean-François GRELIN



OPERATION BRIOCHES

Cette année 2000, l'opération "BRIOCHES", que chacun connaît maintenant, aura lieu les 13 - 14 et 15 octobre .

Ces journées auront une ampleur nationale, car les collectes se dérouleront les mêmes jours dans tous les départements.

Je pense qu'il est inutile de vous rappeler que les opérations antérieures ont permis, entre autres, la création d'établissements pour handicapés, le fonctionnement, etc. ...

Durant ces journées, des équipes vous rendront visite pour faire appel à votre générosité habituelle.

Marie-Claude PAYEN
Responsable cantonale

